



MAIRIE DE

La Chenalotte

1 rue des Écoles, 25500 LA CHENALOTTE – Tél. 03 81 67 35 27 - mairie.lachenalotte@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 01 FEVRIER 2018

Convocations du 26 JANVIER 2018

Présents : Mme Brigitte Ligney, M. Alexandre Romain, M. Florian Gaiffe, M. Dimitri Coulouvrat, Mme Patricia Chopard-Lallier, Mme Colette Cuenot, Mme Dominique Myotte-Duquet, M. Jhonny Droz-Grey, Mme Valérie El Niess.

Excusé : M. Jérôme Chabod.

Secrétaire : Mme Patricia CHOPARD-LALLIER.

1 DELIBERATION : RESILIATION DU DROIT DE PLACE

Par un courrier en date du 09.01.2018, PIZZA 25 nous informe de la cessation de son activité de fabrication de pizzas à emporter.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas reconduire le droit de place à cette société.

Cette activité sera reprise par un nouvel exploitant qui devra s'acquitter d'un droit place annuel de 150 Euro. Le dossier doit être complété prochainement.

2 DELIBERATION : SUPPRESSION BORNE INCENDIE RUE DES TOURBIERES

Madame le Maire expose que la législation en la matière a changée en début d'année : dans le cas d'une zone pavillonnaire, un poteau incendie peut couvrir 400 mètres.

Trois bornes incendie peuvent assurer la couverture de la rue des Tourbières : 2 sises rue Bois Joli et 1 rue des Tourbières.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote sa suppression. Cette décision sera notifiée au SDIS 25 (pompiers), à Gaz et Eaux (chargé de l'entretien) et au Cabinet André (maître d'œuvre des travaux rue des Tourbières).

3 DELIBERATION : CLASSEMENT DESSERTE LOTISSEMENT « AVELINES 3 »

Suite à la signature de la rétrocession de voirie, intervenue entre PRO IMMO 25 et la Commune, Madame le Maire informe qu'il est nécessaire de procéder au classement de cette desserte dans le domaine public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette opération.

4 APPEL D'OFFRES - VOIRIE RUE DES TOURBIERES ET RUE ROSEMONT

L'ouverture des plis s'est déroulée le 31 janvier 2018 à la mairie. Cinq entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Les dossiers sont analysés par le Cabinet André et seront présentés aux membres du Conseil Municipal ultérieurement.

QUESTIONS DIVERSES

PROJET ECOLE :

Le rectorat nous a convié à une réunion le 21 décembre 2017 à Besançon. L'objet de cette rencontre était de faire le point sur les conventions déjà signées pour la construction ou agrandissement d'une école dans le cadre d'un regroupement scolaire.

Le Barboux, Noël-Cerneux et La Chenalotte, membres de notre RPI, ont été invités à participer à cette réunion d'information.

PROJET STEP (station d'épuration) A NOEL-CERNEUX :

La décision définitive sera prise courant février 2018.

MARCHE NOCTURNE :

L'office du tourisme du Pays Horloger reconduit l'organisation de marchés nocturnes en période estivale. Une réunion d'information aura lieu le 07 février prochain. Le Conseil Municipal est favorable à l'accueil d'un marché à La Chenalotte.